



## Énergies renouvelables et labels Minergie davantage soutenus

La ville de Porrentruy renforce son soutien aux énergies renouvelables en 2018. Constatant que les subventions ne rencontrent pas le succès escompté

auprès des propriétaires, la Municipalité rappelle qu'elle propose depuis l'an dernier un nouveau panel d'aides, qui concernent les installations solaires thermiques

et photovoltaïques, mais également les analyses CECB@Plus (subvention de 250 fr.) ainsi que les thermographies de bâtiments (100 fr.). La contribution communale pour la pose de panneaux solaires thermiques a en outre été doublée, passant à 2000 francs (500 fr. pour le photovoltaïque). Les changements de pompe de circulation, de chauffage électrique et à mazout (les deux 1000 fr.) et les bornes de recharge simples ou multiples pour véhicules électriques peuvent aussi toujours bénéficier du programme de

subventions 2018. De plus, afin de renforcer l'efficacité énergétique et promouvoir encore davantage les énergies renouvelables, les rénovations de bâtiments répondant au label Minergie® et Minergie-P® bénéficient à présent d'un subside plus important, soit de respectivement 3000 fr. et 5000 fr. pour une villa individuelle, et de 6000 et 10 000 fr. pour des habitats collectifs.

*Toutes les conditions et informations sur <https://porrentruy.ch/investir-setablir/subventions-energie>.*

**La ville de Porrentruy incite les propriétaires à passer aux énergies renouvelables depuis 2012.** © Manuel Montavon

